



54^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Mission internationale indépendante d'établissement des faits sur le Venezuela

Genève, le 25 septembre 2023

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse salue le travail d'enquête de la Mission et la remercie pour son rapport.

A l'occasion des 25 ans de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme, il est crucial de reconnaître le rôle indispensable qu'ils jouent pour les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit.

Or, ces dernières années, l'espace civique et démocratique s'est réduit au Venezuela. Les défenseuses et défenseurs des droits de l'homme sont la cible de campagnes de diffamation, de surveillance, de perquisitions, d'arrestations arbitraires, de torture ou d'interdictions de quitter le pays.

Nous rejetons fermement ces pratiques, de même que la condamnation récente de six dirigeants syndicaux ainsi que le maintien en détention de défenseurs des droits de l'homme, opposants et journalistes.

La Suisse reconnaît certains progrès accomplis en ce qui concerne la reddition de comptes, comme la collaboration avec la CPI, et salue la reprise du dialogue entre le gouvernement et l'opposition. Nous encourageons les autorités à poursuivre dans cette voie et à enquêter de manière indépendante et impartiale sur les attaques visant les défenseurs des droits de l'homme.

Enfin, la Suisse regrette que l'accès au pays soit toujours refusé aux membres de la Mission. Nous réitérons notre appel aux autorités de coopérer avec les mécanismes internationaux de protection des droits de l'homme et de mettre en œuvre leurs recommandations.

Mesdames, Monsieur, les membres de la Mission, quelles pistes voyez-vous pour protéger les journalistes et assurer des garanties démocratiques en vue des élections de 2024 ?

Je vous remercie.